

GRAND ANGLE

LE MAGAZINE DE LA VILLE
DE CARANTEC

À SUIVRE

CALLOT, UNE ÎLE À PRÉSERVER

P.08

À FEUILLETER

Commerces, ça bouge !

P.06

À EXPLORER

Le forum se transforme

P.09

À PRÉSERVER

Service jardin, le parti pris écologique

P.14

ÉDITO

*Chères Carantécoises,
Chers Carantécois,*

Voilà un an que nous sommes au travail. Si les contraintes liées à la crise sanitaire ont été des freins, l'action communale ne s'est pas arrêtée.

Les projets communaux avancent. Les travaux de voirie et les effacements de réseaux ont commencé rue de Lolory. Ce lieu offrira bientôt à tous un espace sécurisé, de déambulation, dans un environnement champêtre.

La Maison d'assistantes maternelles sort de terre. Le forum se transforme avec l'intégration de l'office de tourisme. Ces deux projets verront le jour avant l'été 2022.

Notre engagement dans la transition écologique est à l'œuvre : l'opération Callot sans voiture a rencontré un vif succès. Nous menons un travail de végétalisation de la ville en incluant la biodiversité. Nous finalisons une charte de l'arbre qui sera intégrée au Pluih (Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'habitat). D'autres actions environnementales sont en cours : isolation thermique de l'étage du forum, de l'école les Cormorans, multiplication des bacs à marée.

Notre action sociale et citoyenne porte ses fruits. Nous avons mis en place une politique en faveur de l'installation de jeunes ménages avec l'instauration de nouveaux critères d'attribution des lots à bâtir communaux. Nous avons renforcé les services de proximité avec la venue en mairie de Pôle emploi, de la mission locale, du CDAS, de l'aide à domicile et du conciliateur de justice.

Concernant la citoyenneté, des ateliers de travail ont démarré : le Conseil municipal des jeunes, la régulation des camping-cars, Callot et le Port en sont quelques exemples. Dès la rentrée, des habitants seront associés à ces ateliers.

Et le Kelenn ! Certains s'étonnent que nous n'ayons pas réalisé en un an ce qui n'a pas été fait en vingt ans ! Notre prochaine lettre « en bref » y consacra un article.

La vie reprend son cours et la commune retrouve son dynamisme.

Je vous souhaite un très bel été ensoleillé et animé.

Nicole SÉGALEN-HAMON,
Maire



Karantegadez, Karantegad ker

Abae ur bloaz emamp o labourat. Ma 'z omp bet lakaet diaes gant redioù an enkadenn yec'hed, buhez ar gumun he deus kendalc'het memestra.

Raktresoù ar gumun a gendalc'h da vont war-raok. Kroget eo gant al labourioù ha diverkadur ar rouedadoù war ar straed Lolory. Dizale e vo kinniget amañ ul lec'h suraet, evit baleata en un endro maeziat.

Kroget eo savaderezh Ti ar Skoazellerezed Mamm. Cheñch stumm a ra ar forum gant kenstagadur ofis an touristerezh ou ti an douristed. An daou raktres-se a vo kaset da benn a-raok an hañv 2022.

Hon engouestl en treuzkemm ekologel a zo lañset : an oberiadenn Kalod hep oto he deus graet berzh bras. Ul labour glasveziñ a gasomp e kêr oc'h enderc'hel ar vevliesseurted.

Emamp o klozañ ur garta evit ar gwez, a vo kenstaget ouzh ar SLKEA (Steuñv Lec'hel ar

C'hêraozañ Etrekumunel hag an Annez). Oberezhioù all war an endro a zo war ober : difuiñ termek ou gwrez en estaj ar forum, e skol ar Morvrini, liesaat ar bailhoù larv.

Hon obererezh sokial ha keodedel a zo efedus. Ur politikerezh evit sikour staliadur an tiegezhioù yaouank hon eus savet gant dezverkoù dereiñ nevez evit tachenoù da sevel tiez ar gumun. Kadarnaet eo bet ar servijoù nes gant donedigezh ar Pol Implij (P.I.), ar gefrediezh lec'hel, ar c'h/KDOS (Kreizenn Departamant an Obererezh Sokial), ar skoazelloù er gêr hag ar c'hompezer justis en ti-kêr.

Diwar-benn ar geodedouriezh ez eus bet kroget gant staliou-labour ivez : Kuzul-Kêr ar

Yaouankizoù (KKY), penaos reoliñ ar c'hirri-kampiñ, Kalod hag ar Porzh a zo skouerioù mat.

Adalek an distro e vo kevredet an annezidi.

Hag ar C'helenn ! Lod a zo souezhet n'hor befe ket graet en ur bloaz ar pezh na oa ket bet graet en ur ober ugent ! Ur pennad a vo gouestlet d'an dra-se en hol lizher a zeu « Berr-ha-berr ».

Ar vuhez a adkrog en-dro hag ar gumun a adkav he startijenn.

Un hañvezh brav, leun a heol ha bev-buhezek a hetan deoc'h.

Nicole SÉGALEN-HAMON,
an Itron Maer

04

À REVOIR

06

À FEUILLETER



09

À EXPLORER



14

À PRÉSERVER

Le service Jardin et ses actions

Une charte de l'arbre
Un jardin en partage

18

À PARTAGER

Directrice de publication : Nicole SÉGALEN-HAMON
Photos et illustrations : Alexandre Lamoureux,
Hervé Ronné, Violaine Pierret, Ville de Carantec,
Morlaix Communauté, Swimrun, Véfa Lucas,
Glen L'Haridon
Conception et mise en page : D'une idée l'autre
Impression : Cloître imprimeurs
Imprimé sur papier recyclé
Distribution : Ville de Carantec
Tirage : 3 000 exemplaires

GRAND ANGLE • CARANTEC
BP 14 • 29660 Carantec
T 02 98 67 00 30 • F 02 98 67 07 44
secretariat@ville-carantec.com
www.ville-carantec.com

22

EXPRESSION ÉLUS

23

À NOTER



08

À SUIVRE

Callot, une île à préserver

LE FORUM SE TRANSFORME

- Un mariage au service de la culture et du tourisme
- La charte graphique du Musée Maritime
- Un parcours de visite autour des bateaux de la baie
- Financement
- 3 questions à Nathalie Bernard, vice-présidente de Morlaix Communauté



16

À VIVRE

Les rendez-vous nautiques
proposés cet été par le CNC
Soutien aux navigateurs de la baie
Travaux de voirie



20

À DÉCOUVRIR

Hugues Imbert,
portrait

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Afin de répondre à une demande croissante de la part des familles, la commune a décidé de créer une maison d'assistantes maternelles (MAM).

Ce nouvel équipement d'une capacité d'accueil de 8 enfants de 0 à 3 ans est une alternative à une crèche municipale. Située près du stade, la MAM sera livrée fin 2021.



MX ART TOUR

Pour la 3^e édition du Graffiti tour, Morlaix Communauté et les partenaires de l'événement (l'association Takad Grafan, les ateliers du graff et les architectes des bâtiments de France) ont ouvert ce rendez-vous street art à 6 autres communes du territoire. Carantec fait partie de l'aventure. Jana & JS, deux artistes, ont exprimé leur art sur une façade de l'ancienne coopérative maritime au port.



VÉLO

La pratique du vélo s'intensifie à Carantec. La municipalité a choisi de multiplier les racks à vélo, au centre bourg, à l'île Callot, au Keleenn, au Clouët, au Roch Glaz, à Castel Bian et au Port.



EXPOSITION PHOTO

Beau succès pour cette expo proposée par les étudiants de Suscinio pour mettre en valeur la faune et la flore de la zone humide du Kelenn : héron cendré, aigrette garzette, pinson des arbres, chardonneret élégant, libellules côtoient orchidées, prêle des marais et cardamine des prés. Cette exposition est visible tout l'été, un grand merci au photographe Jean-Yves Guillou.



R

TENNIS

La surface du terrain de tennis du Meneyer a été remplacée par du « GreenSet », une résine synthétique. Il s'agit d'une surface dite dure, assurant un jeu rapide. Le coût des travaux est de 10 000 € : 50 % à la charge du club de tennis et 50 % à la charge de la commune. Rendue inadaptée et glissante en raison de sa vétusté, la surface n'avait pas été changée depuis plus de 35 ans.



AQUATHLON

Reprise des compétitions sportives avec notamment le retour de la 6^e édition du swim-run à Carantec le 5 juin dernier qui fut une très belle réussite avec 180 participants.



COMMERÇANTS

ILS ONT CHOISI CARANTEC

Les Glaces de Valérie allient l'exotisme du food-truck très british et les plaisirs d'une bonne glace. Son camion jaune et blanc tourne dans Carantec et la proche région pour satisfaire la gourmandise des petits et grands !

P&M conciergerie, présent sur Carantec, propose des services de conciergerie, de gardiennage et d'intendance de résidences pour faciliter votre vie et vos vacances.

Patricia Argouarc'h - 06 44 66 54 22
Emmanuelle Rohou - 06 44 66 54 29



Se faire un prénom ! C'est la gageure qui attend Mathieu Dollé, le gérant du **CocciMarket du bourg** depuis le 8 mai. Seul changement assumé pour cette institution, Chez Peggy est devenue **Chez Mathieu**, pour le reste, l'esprit de Peggy reste la règle.



L'offre de restauration et l'animation du centre s'étoffent avec l'ouverture 4, rue Albert Louppe de **Carantec Pizza** dans un cadre très convivial et une atmosphère de détente.



Envie d'une bonne bière artisanale dans un lieu unique de créativité artistique, rendez-vous à la **Brasserie Graphique**, 22 rue Pasteur. Le succès est déjà assuré !



Accession à la propriété

UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'INSTALLATION DE JEUNES MÉNAGES

Dans le cadre d'opérations de lotissements portées par des promoteurs, la commune devient propriétaire de lots viabilisés qu'elle achète et revend au prix d'achat du terrain non viabilisé.

Ces acquisitions permettent de favoriser l'installation de jeunes ménages aux revenus modestes, confrontés au prix élevé du foncier à Carantec.

Les nouvelles conditions d'attribution de ces lots à bâtir ont été fixées par le conseil municipal le 10 juin dernier. Des critères prenant en compte, situation familiale, revenus, âge, nombre d'enfants, situation professionnelle ou scolarisation à Carantec permettront de définir une liste des candidats prioritaires.

Trois lots sont disponibles à la vente : deux impasse des Jardins de la Presqu'île et un rue des Jonquilles. Les dossiers sont à retirer en mairie et à déposer avant fin septembre.

+ D'INFOS

Le tableau des critères est en ligne sur www.ville-carantec.com



Des graphistes en herbe à l'école publique Les Cormorans

Les élèves de cours moyen se sont réunis plusieurs fois au cours du second semestre pour créer le logo de l'école.

Accompagnés de Clément Aubry, infographiste professionnel, les enfants ont dessiné 9 logos dont deux soumis au vote à l'ensemble de l'école (Petite Section-Cours Moyen). Une coopération interclasse a été menée avec succès.

Financé par la mairie, le logo a été apposé sur les murs de l'école et sera utilisé sur toute la correspondance officielle. Beau travail !



RENTRÉE 2021, FIN DES TAP

La rentrée 2021 marquera pour les écoles carantécoises le retour à la semaine de 4 jours et la fin des TAP. Le 30 avril dernier, un comité de pilotage réunissant tous les partenaires, élus, enseignants, parents d'élèves, animateurs a conduit après de nombreux échanges à faire le constat, que l'orientation souhaitée pour la prochaine rentrée était un retour à la semaine des 4 jours. Cette orientation a été confirmée au conseil d'école des Cormorans le 3 mai et à l'école Saint- Joseph le 20 mai.

Ainsi, malgré la qualité reconnue des activités proposées aux enfants à Carantec, l'absence de visibilité liée à la crise sanitaire et la perspective éventuelle de suppression d'une classe dans chacune des écoles à la prochaine rentrée ont conduit le conseil municipal à faire le choix du retour à la semaine de 4 jours.

Nous remercions la responsable du service Enfance, Sandrine Maony, très investie dans la mise en œuvre et l'encadrement des TAP qui part vers un nouveau projet professionnel à la rentrée.

Retour
à la semaine
de **4** jours



FORUM ASSOCIATION

*Le Forum
des associations
se tiendra le
samedi 4 septembre*

Des cendriers réutilisables

Des cendriers de plage seront distribués gratuitement tout au long de l'été pour les plagistes et les promeneurs. Ils sont réutilisables et peuvent contenir mégots, petits papiers et chewing-gum. Vous les trouverez à l'Office de tourisme, mairie, restaurateurs du Kelenn, Le Cabestan, l'Abri du pêcheur, point de location club nautique.

Un système plus écologique et pérenne sera installé l'année prochaine.

Conseil municipal des enfants, un pas vers la citoyenneté

Le Conseil municipal des enfants a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté. Chaque enfant membre du conseil a la possibilité d'exprimer ses idées et celles des enfants de la commune qu'il représente. Le CME fonctionnera en commissions thématiques de travail. Elles seront définies par les enfants en fonction de leurs préoccupations et leurs centres d'intérêt. Le CME se verra allouer un budget afin de mettre en place les projets. Les enfants de CM1/CM2 pourront poser leur candidature et seront élus pour deux ans. La mise en place de ce conseil est prévue avant la fin de l'année.



L'ABRI DU PÊCHEUR

Au regard du succès rencontré par ce lieu de lecture, il a été décidé d'aménager l'intérieur de l'Abri du Pêcheur. Pour plus de confort, il est prévu prochainement de recouvrir le banc en béton existant d'un habillage en bois rouge et d'installer un mange-debout face à la mer. Des conditions optimales pour un moment de détente et de lecture.

CALLOT, UNE ÎLE À PRÉSERVER

De nombreuses actions sont mises en place par la commune pour protéger l'île Callot de l'érosion liée à l'augmentation du niveau de la mer, des piétinements et de l'action humaine en général.



L'OPÉRATION CALLOT À PIED

Depuis des années, l'accès à l'île Callot est interdit aux voitures pendant les mois de juillet et août. Cette interdiction est désormais étendue sur les périodes de grandes marées et à l'occasion des longs week-ends. Cela représente dix périodes supplémentaires dans l'année et un coût annuel de personnel de 10 000 € par an principalement affecté au poste de contrôle.

Cette mesure permet de favoriser la circulation des piétons, cyclistes, professionnels et habitants de l'île. Outre la réduction de la pollution visuelle, atmosphérique et particulaire des automobiles, elle évite les stationnements abusifs sur l'estran ou sur les espaces dunaires, très fragiles en période de grande marée.

Au regard des difficultés de stationnement rencontrées au port et aux alentours, un travail des élus a débuté pour offrir la possibilité au plus grand nombre d'accéder à l'île : parking de délestage, navettes, aménagements (racks à vélo, dépose-minute, etc.) sont à l'étude.

L'ARRACHAGE DES GRIFFES DE SORCIÈRE

L'invasion des « griffes de sorcière » est une problématique importante sur l'île. Malgré la beauté de leurs fleurs jaunes et roses, ces plantes invasives fragilisent l'équilibre de notre environnement et nuisent à la biodiversité. Étouffant les espèces endémiques et indigènes, ses racines sont peu profondes et ne permettent pas de stabiliser le cordon dunaire, accélérant les phénomènes d'érosion.

Pour lutter contre cette invasive, originaire d'Afrique du

Sud, des opérations annuelles d'arrachage et des plantations d'oyats sont réalisées. L'arrachage est manuel et le transport des plantes se fait par charrette hippotractée jusqu'aux bennes. L'année dernière, 17 tonnes ont été évacuées du site pour compostage. Le compost fini est ensuite épandu sur des parcelles agricoles.

Dans le cadre de la préservation de ce site exceptionnel, Morlaix Communauté coordonne un projet avec des étudiants de BTS GPN (gestion & protection de la nature) pour sensibiliser les riverains à la problématique des plantes invasives. ●

Protection de l'isthme et de l'espace dunaire

De nouveaux potelets ont été installés par les services techniques de la mairie au niveau de l'isthme de Callot, au bas de la chapelle. C'est l'un des endroits les plus sensibles à l'érosion et à l'augmentation du niveau de la mer.

En haut de plage de Porz an Iliz, des ganivelles vont être posées pour fermer les divers accès créés par les passages des piétons. Ces ganivelles, une fois en place, permettront de retenir le sable et la laisse de mer. Formée par les débris naturels déposés par la mer lors des marées, la laisse de mer permet de retenir le sable et, à terme, de maintenir les dunes.

Ces premières actions renforceront le rôle de barrière géologique de la dune contre l'érosion.



DOSSIER

LE FORUM SE TRANSFORME

En travaux depuis 2019, le Forum a connu différentes transformations, notamment l'intégration au musée d'un office de tourisme qui permettra un accueil du public dans de bonnes conditions.

Les travaux vont reprendre en septembre pour une ouverture prévue dès l'été 2022.

UN MARIAGE AU SEIN DE LA CULTURE ET

3 ESPACES...

...DÉDIÉS

AU PUBLIC



LE MUSÉE MARITIME

Coût

880 000 €

Subventions

430 000 €



L'OFFICE DE TOURISME

Coût

245 000 €

Financement par
Morlaix Communauté

205 000 €



SALLE À L'ÉTAGE DU FORUM

Coût

300 000 €

Subventions

150 000 €

Morlaix Communauté avait sollicité en 2019 la municipalité pour envisager un déplacement et une modernisation de l'office de tourisme communautaire de Carantec qui représente 25 % des visites de l'ensemble des offices du territoire. Au printemps 2020, alors que les travaux du nouveau musée maritime avaient commencé au sein du forum, la commune a décidé de répondre favorablement à cette sollicitation et d'y intégrer l'office de tourisme. Les plans établis prévoient désormais au rez-de-chaussée une surface de 388 m² pour le musée maritime et une surface de 117 m² pour le bureau d'information touristique.

Outre une meilleure optimisation des lieux, cette intégration présente plusieurs avantages :

- une mutualisation du personnel, avec une billetterie du musée assurée par l'office hors saison permettant une réduction de coût de fonctionnement ;
- une complémentarité entre l'offre de découverte du musée et l'accueil de l'office de tourisme de Carantec ;
- un regroupement des sites pour renforcer la centralité et la vitalité du bourg ;
- un nouvel aménagement améliorant les conditions d'accueil pour les visiteurs et de travail pour les agents.



LE FUTUR OFFICE DE TOURISME

La modification du projet initial n'entraîne pas de coût supplémentaire pour la commune, la charge financière (150 000 €) étant intégralement supportée par Morlaix Communauté. La reprise des travaux est prévue pour septembre 2021 pour une ouverture au printemps 2022.

L'ÉTAGE DU FORUM

Un nouvel espace de 230 m² verra le jour à l'étage du forum pour lequel aucun aménagement n'avait été prévu. Des travaux de rénovation thermique de l'étage, intégrant la mise aux normes d'accessibilité et permettant des économies d'énergie, auront lieu à partir de septembre 2021 pour un coût de 300 000 €.

OFFICE DU TOURISME



Ces projets doivent répondre aux besoins des habitants et des associations, mais aussi aux enjeux socio-économiques de la commune.

Ils seront subventionnés à hauteur de 50 % grâce à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Sa destination sera définie par le groupe de travail « Devenir des bâtiments communaux » chargé de mener une réflexion approfondie sur l'affectation future des divers espaces de la commune : l'actuel musée maritime, le local de l'actuel office de tourisme, l'ancienne coopérative maritime, la salle du Kelenn et bien sûr l'étage du forum.

Ces projets, tous interdépendants, doivent répondre aux besoins des habitants et des associations, mais aussi aux enjeux socio-économiques de la commune. ●



3 QUESTIONS À NATHALIE BERNARD

Vice-présidente de Morlaix
Communauté en charge du Tourisme

POURQUOI DÉMÉNAGER L'OFFICE DE TOURISME DE CARANTEC ?

L'espace actuel est devenu trop petit. Il faut qu'on puisse proposer des « corners » avec différentes fonctions : un espace pour les enfants, un espace détente, une présentation plus ergonomique des documentations, des écrans dynamiques pour élargir l'information sur l'ensemble du territoire. En plus de l'accueil sur site, nous sommes en relation avec les visiteurs en ligne mais également avec nos partenaires locaux, les entreprises, les commerces, les collectivités... Avec le nouveau site, nous disposerons de locaux adaptés au mode de fonctionnement de 2022.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA MUTUALISATION DES MOYENS ?

L'idée est de constituer un pôle d'accueil inédit, accessible toute l'année, un endroit où l'on trouve l'information. C'est un partenariat intéressant pour les deux structures : nous pourrions parler du musée et y donner accès immédiatement et surtout, grâce à nos équipes, le musée pourra être ouvert toute l'année. C'est important pour une station comme Carantec d'être attractive toute l'année. Nous franchissons ensemble une étape importante dans l'organisation de l'accueil, sans modifier les coûts de fonctionnement des deux structures.

DE NOUVEAUX SERVICES ?

Notre office local est déjà très performant pour apporter des prestations de billetterie, une information fiable et réactualisée sur les animations, sur les partenaires, sur les points d'intérêt, mais nous sommes également producteurs de contenus en ligne, pour les réseaux sociaux et le site internet. C'est à Carantec qu'on produit notre communication sur Carantec.



UN PARCOURS DE VISITE AUTOUR DES BATEAUX DE LA BAIE

L'exposition permanente valorise l'histoire et les cultures maritimes de la baie de Morlaix à travers la redécouverte des bateaux emblématiques et des hommes qui les font vivre. Ainsi, elle fait du musée une invitation à la découverte de l'histoire maritime de Carantec et de la baie de Morlaix, marquée par les naufrages et faits de résistances durant la Seconde Guerre mondiale.

La richesse des collections du musée maritime de Carantec a conduit à la structuration d'un parcours autour des bateaux de la baie. Les thèmes développés par le musée maritime sont ainsi réorganisés autour des histoires de bateaux emblématiques de la baie de Morlaix. Bateaux de travail comme de plaisance ou d'aventure, ce sont les histoires de 27 bateaux dont est porteur le musée maritime. Cela permettra aussi aux visiteurs qui connaissent le musée de trouver de la nouveauté dans l'organisation des thèmes.

La présentation permanente se déroule au long de plusieurs sections : l'accueil introduit à la découverte de la baie de Morlaix avec une projection d'images de la mer sur une lecture d'extraits d'*Un hiver en Bretagne* de Michel Le Bris ; l'espace central est consacré aux chantiers navals bois de Carantec ; puis la découverte des différentes sections est proposée.

Elles permettent de découvrir les bateaux et les hommes qui ont marqué le territoire de la baie de Morlaix à travers le temps : bateaux de travail, de plaisance, naufragés et d'évasions.

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE SUPPORTS

Des supports de médiation sonores, audiovisuels et multimédia, accessibles à tous, apportent des contenus complémentaires mêlant archives et témoignages. Un espace de projection est dédié à la diffusion de contenus audiovisuels (3 films y sont proposés en boucle). Enfin, un espace ludique dédié au jeune public et aux maquettes conclut le parcours.

La nouvelle muséographie du musée est le résultat d'une réflexion collective. Elle a été conçue par la muséographe Rosemarie Lucas, implantée près de Quimper. ●

ZOOM SUR

M Musée Maritime
Carantec
M Histoire et cultures
maritimes

LA CHARTE GRAPHIQUE DU MUSÉE

Le logotype se compose d'un signe identitaire sobre pour évoquer les collections du musée, son dessin fait référence à la couture des voiles de bateau. Une relation subtile s'établit entre le dessin et les capitales.

Initiales du « Musée » et « Maritime ». C'est un symbole simple et original avec une grande force signalétique. Le logotype n'est pas une illustration, il ne réduit pas les collections du musée à un seul imaginaire. Très graphique et élégant, il permet de conserver une cohérence visuelle entre l'écriture et le signe.

La nouvelle identité visuelle comprend également la charte graphique qui permet de composer l'ensemble de la signalétique muséographique (cartels, affichages d'informations, multimédia...). Le graphisme identifie, guide et accompagne le public. Les codes couleurs, la typographie, les traitements des images d'archives valorisent la riche collection du musée.

Le graphisme explore aussi la collection des cartes postales du musée, en faisant revivre des images anciennes dans les affiches et les dépliants. Les affiches très colorées jouent avec les signes du code maritime.

Le message est cette fois-ci plus lisible et en adéquation avec les valeurs du lieu qui s'engage à faire vivre la culture maritime de Carantec.

Le nouveau logotype et la charte graphique du musée ont été conçus par la graphiste Vêfa Lucas, implantée à Sainte-Marine dans le Finistère. Son atelier est spécialisé dans la communication culturelle.



LE SERVICE JARDIN ET SES ACTIONS

Éclairage sur un service qui valorise une gestion différenciée des espaces verts pour préserver la biodiversité et respecter l'environnement avec en point d'orgue la volonté de mettre en valeur la richesse du paysage de la commune.

ZOOM SUR

Le service



Leurs missions

Intégrés aux services techniques, ils gèrent au quotidien l'entretien et le renouvellement des espaces verts communaux afin d'offrir au public un patrimoine paysager de qualité :

- Valorisation des déchets végétaux
- Pratique du paillage
- Maîtrise des consommations d'eau
- Utilisation de bulbes et de vivaces

Les végétaux utilisés proviennent principalement de producteurs locaux. Les espaces verts évoluent avec la volonté de mettre en valeur la richesse du paysage de la commune et d'offrir un cadre de vie agréable, tout en favorisant plus de nature en ville pour davantage de biodiversité.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE, C'EST QUOI ?

Face à l'augmentation des surfaces à entretenir et dans un objectif d'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, de nombreuses communes adoptent une approche raisonnée en appliquant à chaque espace vert le mode d'entretien le plus adapté selon son utilisation et sa situation. Cela nécessite un inventaire

des espaces de la commune et une réflexion sur leurs enjeux sociaux et environnementaux. Ce n'est pas un abandon, mais une autre gestion : moins de carburant, de pollution et d'usure du matériel, moins de tontes pour les jardiniers qui consacrent le temps dégagé à embellir d'autres lieux.

LE PLAN DE GESTION, UN OUTIL ÉVOLUTIF

Le plan de gestion consiste à adapter l'entretien selon les espaces. Quatre zones ont été définies :

- **des espaces très soignés** : l'objectif est de répondre à l'exigence d'un centre-ville fleuri tout en favorisant le durable. Les plantes annuelles ne sont plus utilisées mais remplacées par des bulbes et des vivaces pour créer des scènes colorées et plus naturelles ;
- **des espaces jardinés** : il s'agit de lieux plus périphériques (équipements publics, sites touristiques). Des tontes différenciées, où seuls les bords de route sont entretenus, sont mises en place pour renforcer la biodiversité. L'herbe haute garde l'humidité, permettant

l'apparition d'autres espèces végétales et évitant des zones de gazon grillé en été ;

- **des espaces rustiques** : plus excentrés, principalement résidentiels, il s'agit d'espaces verts engazonnés, linéaires de haies et de massifs vieillissants. Ils nécessitent d'être repensés et renouvelés ;
- **des espaces naturels** comme la zone humide du Kelenn. Fauchée annuellement pour respecter la faune et la flore, des passages tondu y permettent la promenade. Des actions y seront développées comme un sentier pédagogique, dans la continuité de l'exposition photo qui est actuellement proposée. ●

PAROLE

de Yannick Labreuche

Conseiller délégué
au développement durable

« *Entretenir les espaces verts communaux tout en favorisant l'installation d'une nature plus « spontanée » n'est pas contradictoire. L'objectif de la commune est d'embellir l'espace public sans compromettre l'avenir de la planète grâce à une gestion plus respectueuse de l'environnement et favorisant la biodiversité faunistique et floristique.* »



UN JARDIN EN PARTAGE

Dans une démarche solidaire visant à renforcer le lien social et à sensibiliser les habitants à l'environnement, la commune de Carantec crée un jardin partagé.

UNE CHARTE DE L'ARBRE



Les arbres représentent des éléments marqueurs paysagers. Ils participent aux différentes ambiances et au cadre de vie de la commune. Tout un patrimoine d'arbres isolés ou groupés a échappé au recensement du plan local d'urbanisme (PLUi). Il se situe essentiellement sur le domaine privé et participe pleinement à la qualité du cadre de vie.

MESURES DE PROTECTION

La municipalité souhaite inventorier/identifier ces arbres et, dans la mesure du possible, les protéger face à la densification de l'urbanisation en s'appuyant sur les différentes réglementations disponibles.

CONFORTER LA PLACE DU VÉGÉTAL

Pour concrétiser cette volonté, la municipalité a décidé de mettre en place une charte de l'arbre et du cadre végétal sur son territoire. Celle-ci permettra de définir, de qualifier et de conforter la place du végétal. Un bureau d'études sera chargé de la réalisation de cette charte qui sera ensuite annexée au PLUi.

Situé à proximité de l'école publique Les Cormorans, ce jardin de 900 m² a pour vocation de devenir un lieu de rencontres et de détente où chacun pourra échanger des astuces, partager ses expériences ou encore s'asseoir sur un banc pour prendre le temps.

Il sera aussi un lieu d'apprentissage et de découverte, en particulier pour les enfants des écoles. Le jardin, géré selon les principes de l'agriculture biologique, leur permettra de suivre le cycle des saisons, de comprendre les liens entre insectes et fleurs, de s'initier au jardinage et d'aborder la gestion de l'eau et des déchets.

FAVORISER L'INTERGÉNÉRATIONNEL

Enfin, il aura pour objectif de développer les liens entre les enfants qui participeront aux plantations et des personnes, retraitées, pensionnaires de l'Ehpad, qui en assureront l'entretien et la pérennité. Par ailleurs, plusieurs temps forts seront organisés au cours de l'année pour animer le site et marquer le rythme des saisons.

UNE FORMULE ÉVOLUTIVE

Cet espace public sera ouvert à tous. Il sera dans un premier temps géré par les acteurs de la commune (municipalité, agents communaux, écoles...) puis confié par la suite à une association qui en assurera le fonctionnement. Nous avons besoin de vous ! Les personnes intéressées sont invitées à contacter la mairie pour tout renseignement. ●



LES RENDEZ-VOUS NAUTIQUES

*proposés cet été
par le CNC*

EUROMASTER FRANCE NORTH (DÉRIVEUR LASER)

Du 2 au 5 juillet, 80 coureurs français, belges et anglais sont attendus pour disputer plusieurs courses sur le plan d'eau de Carantec.

Les régates pourront être suivies depuis la Chaise du Curé et la Pointe du Cosmeur.

VEN. 2 JUIL.

Accueil des concurrents, course d'entraînement à partir de 15 h et cérémonie d'ouverture à 19 h.

SAM. 3, DIM. 4 ET LUN. 5 JUIL.

Courses.

RÉGATES DE L'ÉTÉ

SAM. 10 JUIL.

Remontée de la Penzé.

SAM. 7 ET DIM. 8 AOÛT

Tour de Callot
Trophée des Comptoirs de la Mer.

En plus des séries traditionnelles, les Optimist compétition et les Windsurfers sont invités à participer.

SAM. 14 ET DIM. 15 AOÛT

Régates traditionnelles - Trophée Resto Kelenn.

JEU. 19 AOÛT

Caragolf

SAM. 21 ET DIM. 22 AOÛT

Régates du Château.

SAM. 4 SEPT.

Remontée de la rivière de Morlaix.



SOUTIEN aux navigateurs de la baie

La commune de Carantec apporte cette année un soutien financier à la réalisation de deux beaux projets voile.

Jean-Marie dirige les chantiers navals Jézéquel. Il est aussi régatier et prendra le 26 septembre le départ de la mini-transat à bord de son Maxi 650, mini de série à l'étrave ronde dont il partage la propriété avec son ami Paul Cloarec. Deux étapes, 4 000 milles entre Les Sables-d'Olonne et la Guadeloupe et une arrivée possible à partir du 9 novembre. Les coureurs de l'épreuve s'engagent à créer un lien avec une classe de jeunes élèves avant, pendant et après la course. Les organisateurs proposent aux enseignants un livret pédagogique illustré abordant différentes thématiques telles que les mathématiques avec les calculs de positions des bateaux, la géographie mais aussi des informations sur la vie à bord, la faune marine ou encore les énergies renouvelables. De jeunes Carantécois profiteront de ces échanges à la rentrée !

Nathan Sassy, étudiant en école d'ingénieur, licencié au Club Nautique de Carantec, participera quant à lui à des compétitions nationales (Championnat de France – Quiberon) et européennes (Championnat d'Europe – Norvège) à bord de son foiler monotype WASZP, un petit engin volant de 3.35 mètres.

Une subvention de 2 500 € a été votée au printemps pour soutenir ces compétiteurs made in Baie de Morlaix. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite et de porter haut les couleurs de Carantec !



LES TRAVAUX DE VOIRIE

Premier projet de la mandature, l'effacement des réseaux et la réfection de voirie rues Duquesne, Lolory, Y. Lefebvre et Rhu Bian se précisent. La première tranche de travaux se termine et reprendra après la période estivale.

La végétalisation de la ville de Carantec continue avec la requalification des rues de Lolory, Duquesne, Lefèvre et Rhu Bian. La volonté est de valoriser le caractère paysager de cet ensemble, situé sur le coteau entre le centre-ville et la plage du Kelenn.

Plus que le réaménagement de rues, ce projet est pensé pour former une véritable promenade bucolique réservant son lot de surprises : points de vue sur le littoral, essences végétales étonnantes, espaces de halte et d'agrément, mise en valeur du patrimoine, etc. Le partage de ces espaces publics circulés sera renforcé par l'agrandissement de la zone de rencontre (20 km/h) sur tout le périmètre réaménagé.

En tant que trait d'union, un caniveau central en granit fera le lien sur tout le linéaire de cette voie douce urbaine ouverte sur la mer.

Pour une meilleure gestion des eaux de pluie et des espèces adventices, tout en renforçant l'ambiance paysagère de ces ruelles, des pieds de murs plantés sont envisagés.

Tout ceci participe au cadre de vie des habitants. C'est également la proposition d'une belle expérience dédiée à ceux qui aiment la flânerie. ●

PAROLE

de Jean-Baptiste Patault
adjoint délégué
à l'aménagement et littoral

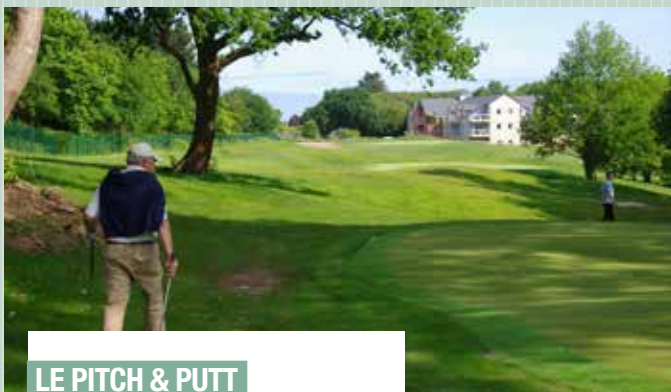
« Conformément à nos engagements, la valorisation paysagère, le partage de l'espace, la zone de rencontre 20 km/h et le réaménagement de ces rues vont mettre en valeur ce lieu emblématique de Carantec. »

LE CHOIX DU SDEF

L'adhésion de la commune au SDEF (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère) en septembre 2020 procure un subventionnement important pour :

- mieux maîtriser l'éclairage public et remplacer notre parc d'éclairage vieillissant et polluant ;
- effacer les réseaux aériens à chaque rénovation de voirie pour réduire la pollution visuelle et sécuriser les réseaux.





LE PITCH & PUTT

Par 27 – 589 mètres
Temps : 1 heure

Situé sur un terrain vallonné, accessible à tous publics et toute l'année, pour les débutants, mais aussi très attractif pour les joueurs confirmés.

Ce pitch and putt permanent de 9 trous est conçu avec des départs et greens synthétiques.

Le matériel est compris dans les formules.

RÉSERVATION

Auprès de l'accueil
Golf de Carantec
02 98 67 09 14
carantec-golf.com

LE CENTRE DE LOISIRS DU CLOUËT

Du 7 juillet au 1^{er} septembre, du lundi au vendredi, 7 h 30-19 h.

Un thème différent est proposé chaque semaine.

PROGRAMME & INSCRIPTION

www.ville-carantec.com/
accueil/enfance-et-jeunesse/
portailfamille
02 98 67 08 37

TENNIS CLUB DES DEUX BAIES

PROGRAMME D'ÉTÉ 2021 SITE DE PEN AL LANN

• FORMULES STAGES D'ÉTÉ DU 5 JUILLET AU 20 AOÛT

Stage enfants

Stage mini (- 7 ans) et stage fun (+ 7 ans) : 1h / 5j / 90 €.

Stage passion (+7 ans)

1 h 30 / 5j / 120€.

Stage champion (+ 7 ans)

(1+1 h 30) / 5j / 195 €.

Stage adultes

Stage détente : 1h / 5j / 100 €.

Stage pro : 1 h 30 / 5j / 130 €.

HORAIRES : 9 h 30-10 h 30,
10 h 30-12 h, 17 h 30-18 h 30,
17 h 30/19 h.

Réduction famille : 10 % sur le 2^e stage. Adhérent TC2B : 10 %.

• COURS PARTICULIERS

Les jeudis de Pen al Lann :

Dès 19 h 30, tournoi de doubles tous niveaux

Ouvert à tous / payant / possibilité restauration.

• BEACH TENNIS AU KELENN

Tournoi de beach tennis certains après-midi de l'été.

Tous niveaux.

Inscription sur place (Kelenn).

• LOCATION DE COURTS

Terrain dur : 15 €/h.

Terre battue : 20 €/h.

Achat carte 5 h ou adhésion TC2B pour utilisation illimitée jusqu'au 31 août.

• TOURNOI INTERNATIONAL D'ÉTÉ

1^{re} catégorie : du 11 au 22 août sur le site de Pen al Lann.

+ D'INFOS

02 98 78 32 42
tennis.carantec@gmail.com



LE JARDIN DES MERS

DÉCOUVERTE DE LA MER ET DU LITTORAL

Pour les 4-6 ans - 5 juil. - 27 août

Stage de 5 demi-journées en alternance du lundi au vendredi, le matin, 9 h 30-12 h 30, ou l'après-midi, 14 h 30-17 h 30.
Tarif : 111 €.

CONTACT

Service Enfance
07 77 90 18 93
centredeloisirs@ville-carantec.com

INSCRIPTION

www.carantec-nautisme.com
ou à l'accueil de la base nautique - Service jeunesse



LE SERVICE JEUNESSE

Un large éventail d'activités

Cet été, le Service Jeunesse propose pour les 8-12 ans et pour les 12-18 ans un programme d'activités des Tickets jeunes et Ados (cuisine, sport, sorties, activités manuelles et soirées organisées...). Une inscription préalable sur le Portail Famille de la Mairie de Carantec est nécessaire.

Le Local Jeunes, lieu d'accueil informel, est aussi un espace de rencontres entre jeunes où on y pratique du ping-pong, du billard, du baby-foot, de la console en réseau et où sont réalisés de nombreux projets.

Les animatrices et animateurs sont présents du lundi au vendredi.

+ D'INFOS

Service Jeunesse
02 98 78 35 25
servicejeunesse@ville-carantec.com

NOCTURNE MUSICAL MARITIME

« FIREBIRD ON THE WATER »

Mercredi 11 août 2021
22 h – Port de Carantec

Lors de son séjour à Carantec durant l'été 1920, Igor Stravinsky peut contempler le coucher du soleil sur le port de Carantec depuis les fenêtres de sa résidence du 30 rue Pasteur. À l'occasion du cinquantenaire de la disparition du compositeur, l'amicale des Cormorans et le Club nautique Carantec nous proposent de venir écouter la musique enchantée de son célèbre ballet *l'Oiseau de Feu* dès la nuit tombée, en contemplant des voiliers illuminés à l'ancienne.

LES SOIRÉES TRANSAT, UN JOUR, UNE ANIMATION

Le festival de l'été à Carantec, initié et financé par la commune et piloté par l'office de tourisme, a lieu du 8 juillet au 19 août dans le jardin du verger du lundi au jeudi. Au programme de la 12^e édition des soirées Transat : contes, concerts, tournois, spectacles pour enfants. Animations gratuites.

En raison du contexte sanitaire, réservations obligatoires auprès de l'office de tourisme.

PROGRAMME COMPLET

sur Citykomi, la page Facebook ville de Carantec et sur le site www.baiedemorlaix.bzh et www.ville-carantec.com



LA MÉDIATHÈQUE ÉLARGIT SA PALETTE

• CLUB DE LECTURE BD

Vous aimez la bande dessinée et vous souhaitez rencontrer d'autres passionnés ? Le club de lecture BD qui s'ouvre à la médiathèque est fait pour vous !

La rencontre aura lieu une fois tous les deux mois et sera l'occasion de découvrir en avant-première une sélection variée de nouveautés.

La première séance aura lieu le jeudi 30 septembre à 16 h 30.

INSCRIPTION

02 98 78 31 17
mediatheque@ville-carantec.com

• ATELIER INFORMATIQUE

La médiathèque propose un atelier informatique ouvert à tous. Gratuit et sur inscription.

Au programme de cet atelier : Découverte de l'ordinateur, exploration d'Internet, création d'une boîte mail, traitement de texte, démarches administratives...

Les séances auront lieu le jeudi.
Niveau débutant : 13 h 30-15 h
Niveau intermédiaire : 15 h-16 h 30

INSCRIPTION

02 98 78 31 17
mediatheque@ville-carantec.com



CINÉMA

Demandez le programme !

Après plus de sept mois de fermeture, le cinéma *L'étoile* a rouvert ses portes pour le plus grand plaisir des amoureux du 7^e art.

Au programme cet été : films en lien avec l'actualité cinématographique (sorties nationales, avant-première, ciné-club, captation d'un opéra, programme pour les enfants).

Dès le mois de septembre, le cycle trimestriel des conférences, organisé par la commission environnement de la mairie, reprendra. Parmi les thèmes retenus figurent la préservation des milieux et espèces dans la baie de Morlaix, l'édition du génome Crispr-cas9 ou encore les microplastiques dans les océans et espèces marines d'intérêt aquacole.

+ D'INFOS

09 72 98 20 57
etoilecine@gmail.com
www.ville-carantec.com



PORTRAIT

HUGUES IMBERT

Un caractère bien trempé

Après un parcours d'une longévité exceptionnelle, Hugues Imbert a quitté au mois d'avril la direction de Carantec Nautisme.

Il transmet à Gwenolé Merrer, son successeur, une école de voile et de plongée en pleine santé.



RETOUR SUR UNE CARRIÈRE

1986



*Arrivée au centre nautique
Carantec-Henvic*

Le Centre Nautique Carantec Henvic (CNCH) et le Centre d'initiation à la voile de Carantec (CIVC) décident de passer d'une activité uniquement estivale, à un fonctionnement à l'année.

Pour mettre en œuvre cette évolution majeure, les deux associations recrutent un chef de centre : Hugues Imbert, un jeune homme de 25 ans, originaire du nord de la France, fraîchement diplômé de l'Institut nautique de Bretagne de Concarneau.

Très vite, il s'impose dans ses nouvelles fonctions et met en place la voile scolaire, l'accueil de classes de mer, l'école de sport avec le concours de la commune de Carantec et du département du Finistère.



UN CAPITAINE ENGAGÉ SUR LE TERRAIN

À l'image de la côte nord de Bretagne devenue son terrain de jeu, Hugues affiche un caractère bien trempé, friand de propos qui claquent comme un coup de nordet en Baie de Morlaix : « Ici, on ne fait pas de navigation de bac à sable ! À 20 nœuds, on doit tenir ».

Homme de terrain, Hugues a toujours privilégié parmi ses nombreuses tâches, l'encadrement des stagiaires. « *Directeur sur l'eau et pas dans mon bureau* », telle est sa ligne de conduite.

Exigeant avec ses moniteurs, il a reçu, en retour, respect et confiance de plusieurs générations de jeunes qu'il a vu défiler à l'école de voile. Ces liens tissés au fil des saisons estivales restent forts, en témoigne le nombre impressionnant d'anciens « monos » venus fêter avec « le chef » ses trente ans de présence à Carantec, en juillet 2017.

*Directeur
sur l'eau et
pas dans mon
bureau !*

Toujours libre dans ses relations avec les institutions, sans jamais être frondeur, Hugues a travaillé au service du nautisme, en collaboration étroite avec la commune de Carantec. Il a su créer autour de l'association un consensus unanime et une confiance toujours renouvelée avec les différentes équipes municipales.

UNE TRANSITION EN DOUCEUR

En quittant la direction de Carantec Nautisme, Hugues laisse incontestablement une belle structure « avec de l'élan et des projets », animée par une équipe efficace à qui il passe la barre en douceur. Son adjoint depuis dix ans, Gwennolé Merrer a pris le relais, en ce début de printemps, avec la confiance du conseil d'administration de l'association et le soutien de la municipalité.

Au nom de tous les Carantécois : Merci Hugues et bon vent à Gwennolé et toute son équipe !

1993



*La naissance de
Carantec Nautisme*

L'école de voile a déjà bien grandi. Pour assurer son avenir, une nouvelle structure est créée en étroite association avec la commune : Carantec Nautisme. Naturellement, Hugues en prend la direction. Soucieux de proposer des navigations de qualité et d'améliorer le quotidien des salariés, Hugues professionnalise la structure tous azimuts : pédagogie, matériel, sécurité, formation des moniteurs, gestion et commercialisation des activités. En collaboration avec la Fédération française de voile et l'École nationale de voile, il expérimente des pratiques innovantes qui font école et figurent maintenant dans les cursus de formation nationaux.



GWENNOLÉ MERRER

NOUVEAU DIRECTEUR

Carantec Nautisme
Plage du Kelenn
Tél. 02 98 67 01 12
www.carantec-nautisme.com

2015



Une mission accomplie

Les activités subaquatiques rejoignent Carantec Nautisme. Alors en grande difficulté, la plongée a maintenant retrouvé sa dynamique. Grâce à ce travail de fond, Carantec dispose aujourd'hui d'un outil nautique attractif et performant.

EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

En application de l'article L-2121-27-1 du CGCT,
cette page est destinée à la libre expression des élus
municipaux n'appartenant pas à la majorité.

Vous pouvez
nous joindre
par mail :
**pourcarantec@
gmail.com**
ou sur la page
Facebook
Pour Carantec.

LE GROUPE « POUR CARANTEC »

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

(William Shakespeare)

Tel pourrait être le titre de la pièce jouée par la nouvelle majorité depuis plus d'un an.

Sa fuite dans la communication, les coups médiatiques et les mesures symboliques sont les signes d'une incapacité à aborder les problèmes de fond de la commune.

À grand renfort de messages sur tous les supports existants, nous avons suivi les nombreuses modifications cosmétiques sur les routes, le changement de logo communal, la fermeture de la mairie le jeudi après-midi, la création d'un tillac anti-intrusion sur le « paquebot en perdition » du Kelenn, l'enlèvement de vingt-huit poubelles de ville...

Quant au chantier du musée/forum/office de tourisme et ses matériaux défigurant l'entrée de ville, il n'a pas bougé. On attend toujours les dernières exigences de l'office de tourisme communautaire, en vue d'une reprise du chantier prévue en septembre ? Concernant le Kelenn, c'est le

black-out complet comme si on attendait que le bâtiment s'écroule pour annoncer sa fin malgré l'assurance d'une « livraison dans quatre ans »*.

Le mur du port est soumis à la même omerta. Si l'interdiction de se rendre à Callot en voiture peut se comprendre, elle n'a été assortie d'aucune proposition de parkings ou de moyens de déplacements alternatifs.

Nous accueillons Céline Pauchet, déjà conseillère dans le mandat précédent, suite à la démission de Clotilde Sauer qui, après trois mandatures comme conseillère, adjointe et conseillère communautaire quitte ses fonctions pour raisons personnelles. Nous lui exprimons nos remerciements pour tout le travail accompli pendant ces vingt années.

Nous vous souhaitons un bel été à Carantec.

* *Le Télégramme* du 6 juin 2020.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Milann PRIGENT, le 31 août 2020
 Willow LAOUR, le 3 septembre 2020
 Paul MAGUET, le 3 octobre 2020
 Mila QUÉRÉ, le 5 décembre 2020
 Claudia L'HOURL, le 6 mars 2021
 Ethan LEGALLAIS, le 12 mars 2021
 Eliyo ABDULLAJ LE BARS,
 le 12 mars 2021
 Nicolas LE SANT, le 13 mai 2021
 Lili DEMAN, le 25 mai 2021



MARIAGES

Jonathan LE BIHAN & Gwenaëlle
 YVEN, 19 septembre 2020
 Jean-Briac LE LEYOUR & Fanny
 LEBAS, le 26 septembre 2020
 Renaud VADON & Nathalie DROGOU,
 le 17 octobre 2020
 Henri-Pierre LE GOFF & Marion
 CAPEL, le 24 octobre 2020
 Rémy KERRIEN & Caroline BROUDIN-
 ALLAIN, le 05 décembre 2020
 Mathieu CAMUSAT & Marie
 LATIMIER, le 12 décembre 2020

Serge BERNARD & Émilie CAROFF,
 le 20 février 2021
 Stanislas BACHELIER & Bertille
 JUCHAULT des JAMONIERES,
 le 24 avril 2021
 Pascal GUILLEMOTO & Snc BELISOA,
 le 29 mai 2021
 Jean-Michel GILET & Tiffany ROUAS,
 le 29 mai 2021



DÉCÈS

Edith LE VEN, le 10 mai 2020
 Jean-François CAVELLAT,
 le 13 septembre 2020
 Marie Antoinette COCHARD,
 veuve MASSON, le 18 octobre 2020
 Roselyne JEANSON, veuve GUILLE
 des BUTTES, le 20 octobre 2020
 Albert BOUQUET, le 26 octobre
 2020
 Armand JEZEQUEL,
 le 27 octobre 2020
 Eric BALAY, le 07 novembre 2020
 Renée JACQ, veuve PARANTHOEN,
 le 4 novembre 2020
 Michel LE NOAN,
 le 13 novembre 2020
 Ollivier JOLY, le 15 novembre 2020
 Nicole KERGOAT, épouse PENGAM,
 le 21 novembre 2020
 Jean Pierre GUILLERM,
 le 26 novembre 2020
 Philippe LE NAN,
 le 29 novembre 2020
 Maryvonne INIZAN, veuve CASTEL,
 le 6 décembre 2020
 Yvon PENGAM, le 6 décembre 2020

Jean Paul RANNOU,
 le 10 décembre 2020
 François SEVERE, le 7 décembre
 2020
 Marie Thérèse BOLLOT, veuve
 POLART, le 08 décembre 2020
 Thérèse POIGNAND, veuve SASS,
 le 13 décembre 2020
 Roger CHAMBRELAN,
 le 21 décembre 2020
 Paulette LE MER, veuve CAROFF,
 le 25 décembre 2020
 Jeannine FAUJOUR, veuve CUEFF,
 le 25 décembre 2020
 Marie-France DENJEAN,
 épouse FAURE, le 28 décembre 2020
 Alain HEINTZMANN,
 le 03 janvier 2021
 Marie Thérèse CLOAREC,
 épouse DENIS, le 16 janvier 2021
 Marie Yvette COUGARD,
 veuve MERRET, le 24 janvier 2021
 Marie Antoinette GOARNISSON,
 épouse MENGIN, le 10 janvier 2021
 Simone LE GOFF,
 veuve SALAUN, le 10 février 2021
 Blanche GRIFFON, le 19 février 2021
 Yvonne LARMET, veuve PORTZ,
 le 13 février 2021
 Pascale PARENTI, épouse LORILLON,
 le 4 mars 2021
 Josette CASTEL, veuve QUENTRIC,
 le 7 mars 2021
 Hervé SALOU, le 07 mars 2021
 Philippe PERRIGAUD, le 16 mars
 2021
 Madeleine ROUILLY, veuve
 POULIQUEN, le 24 mars 2021
 Suzanne CASTEL, veuve ELIES,
 le 29 mars 2021
 Germaine FAUJOUR,
 épouse TAILLEBRES, le 18 avril 2021
 Paul LE VEN, le 22 avril 2021
 Josette LE FLOCH, épouse LE
 DEROFF, le 16 mai 2021
 Maurice CALVEZ, le 20 mai 2021
 Josette LE FLOCH, épouse LE
 DEROFF, le 16 mai 2021
 Jeanne BUNES, le 06 juin 2021



Musée Maritime Carantec

M

Histoire et cultures
maritimes
en Baie de Morlaix

M

ouverture
saison 2022